

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB
OBJET

**Conseil Local de
Sécurité et de
Prévention de la
Délinquance (CLSPD)
– Désignation des
représentants du
Conseil Municipal**

N° D_43_2026 (Direction Générale des Services)

L'an deux mil vingt-six, le 27 mars à 19 heures 04, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 21 mars deux mil vingt-six et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présent(e)s : M. CHERON, Maire, M. REGUIG, Mme MAIROT, M. ASFAUX, Mme CORNEILLAN, M. BELEK, Mme EL ABIDI, Mme SARICA AYGAN, M. DURAND-BANCEL Adjoint au Maire, Mme BENADDA-SHRIDJ, M. BOURDY, Mme CAMACHO, M. CELIK, M. DERVILLEZ, Mme DOURET, Mme GONÇALVES, M. GRABSI, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, Mme RICHARD, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. VILLEMIN, Mme YANGO LONGUET, M. BAROUKH, Mme BILLÉ, Mme DESANTE, M. DEYDIER, Mme DOIGNON, M. VATONNE, Mme DJILLALI, Conseillers Municipaux.

Absent(e)s représenté(e)s : M. ESPARRAGA représenté par M. DURAND BANCEL, Mme LEROY représentée par M. ASFAUX.

Secrétaire de séance : M. MALONGA.

DATE
D'AFFICHAGE

30 mars 2026

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

33

votants

35

~~~~~

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-33

Vu la délibération n°D\_127\_2020 du Conseil municipal en date du 30 septembre 2020 relative au Conseil Local de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CLSPD)

Suite à l'élection municipale du 15 mars 2026, et à l'élection du Maire et de ses adjoints en date du 21 mars 2026, et conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de désigner les représentants du Conseil municipal au sein du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

**LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'UNANIMITÉ :**

➤ **DE DÉSIGNER** le Maire comme Président du CLSPD et deux conseillers municipaux suivants comme représentants de la Ville :

- M. Gilles ASFAUX
- M. Sofiane REGUIG



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

James CHERON